

3ème GRAND PRIX JEUNES DE NÎMES CAMPAGNE

Samedi 03 & Dimanche 04 MARS 2018

REGLEMENT DE L'EPREUVE

**Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.**

Article 1 - **Formule de jeu** : 36 Trous Stroke-Play Brut – 18 trous par jour
Epreuve ouverte aux joueurs amateurs de catégorie minimales ou moins licenciés à la FFGOLF à jour du Droit de Jeu Fédéral de 35 € et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale.
Pour les joueurs affiliés à la ffgolf, le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, doivent être enregistrés avant le 24 février. Les autres joueurs devront fournir un certificat médical à leur inscription.

Article 2 - **Déroulement de l'épreuve** :

- Parcours d'entraînement Vendredi 02 Mars 2018
- 1^{er} Tour 18 trous Samedi 03 Mars 2018
- 2^{ème} Tour 18 trous Dimanche 04 Mars 2018

Cadets et chariots électriques : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets et l'utilisation de chariots électriques ne sont pas autorisés.

Accompagnateurs : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur sera assimilée à un comportement incorrect.

Article 3 - **Séries, marques de départ et nombre de joueurs** :
Le nombre total d'inscrits ne pourra pas dépasser 108 joueurs (dont 11 wildcards maxi et 24 filles mini) réparti de la manière suivante :

Catégorie	Minimes	Benjamins	U12
Nombre maximal	18	45	45
Dont Filles (mini)	6	9	9
Dont WildCards (maxi)	3	4	4

LLes joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles.

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre de moyenne de scores en stroke Play, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles.

Marques de départ: Minimes: Garçons: Blanc – Filles: Bleu, Benjamins: Garçons: Jaune – Filles Rouge
U12: Garçons: Violet – Filles: Orange

Article 4 - **Droits d'engagement** : (journée d'entraînement le vendredi 02 Mars 2018 comprise)
• Droit d'inscription unique : 40 € (membres : 12 €)

Article 5 - **Clôture des engagements** : **Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures**
Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

Article 6 - **Les inscriptions** se feront uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement **jusqu'au vendredi 16 Février 2018 à 18 heures** et seront adressés à :

Association Sportive du Golf Club Nîmes Campagne
1360 Chemin du Mas de Campagne - 30 900 NIMES
Tel : 04.66.70.17.37. – Fax : 04.66.70.03.14.
E mail : contact@golfnimescampagne.fr

Article 7 - **Tirage des départs:** Le tirage des départs du premier tour sera établi par catégorie et par sexe dans l'ordre croissant des index. Celui du second tour sera établi dans l'ordre inverse des classements du 1^{er} tour par catégorie et par sexe. L'ordre de départ des catégories sera déterminé par le Comité mais sera le même pour les deux tours.

Article 8 - **Prix** : Trophée aux vainqueurs dans chacune des catégories. Un prix sera remis au 1^{er} brut dans chacune des catégories par sexe.

Article 9 - **Départage** : Play-off « Trou par trou » pour la 1^{ère} place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et derniers trous.
Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Article 10 - **Remise des prix suivie d'un cocktail** : Dimanche 04 Mars 2018, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie

Association Sportive du Golf Club Nîmes Campagne
1360 Chemin du Mas de Campagne - 30 900 NIMES
Tel : 04.66.70.17.37. – Fax : 04.66.70.03.14.
E mail : contact@golfnimescampagne.fr